



Rions de Soleil

Place du village 05380 Châteauroux les Alpes
assorions@gmail.com 04 92 49 65 31

Compte rendu du CA * 04 juin 2019 *

Présents : Thierry, Gilles, Yves, Olivier, Laure, Isa, Nadine, Anne G. et Marie Favereau.

Ordre du jour :

- Bilan résidence auteur Patrick Dubost
- Répartition temps travail de Muriel
- Demande de Marie Favereau
- Commission Evènements
- cartes d'adhésions et tarif réduit

1 – Bilan résidence auteur Patrick Dubost

Yves rend compte de la résidence d'auteur de Patrick Dubost qui a duré 4 mois et qui vient de s'achever. Tout c'est bien passé, cela nous conforte dans le choix de cet auteur et de notre capacité à mener à bien ce projet.

2. répartition temps travail Muriel

Ensuite on aborde le sujet de la nouvelle répartition du temps de travail de Muriel qui avec l'appui de Anne f s'occupera des deux prochaines résidences (2 mois avec les collèges dans le 05 et 2 mois avec les écoles dans le 05 également)

Les auteurs ont déjà été sélectionnés

Yves s'impliquera également

La proposition de Muriel d'augmenter son temps de travail n'a pas été retenue.

Certaines (Anne G. et Françoise) ont émis des inquiétudes quant à la charge de travail supplémentaire pour Muriel, mais pour finir on est arrivé à un compromis.

3. demande de Marie Favereau

Marie Favereau est venue se présenter, elle habite Châteauroux et a monté un spectacle qui s'intitule "il n'est jamais trop tard" dont le sujet est l'énergie.

Elle désire proposer une date cet automne à la poudrière en partenariat avec rions, sa demande est acceptée (une convention pour ce type de partenariat est en cours d'élaboration).

4. Commission évènements

Un point sur la commission évènements qui manque de forces vives, motivées et disponibles néanmoins la programmation est faite jusqu'à la fin de l'année et c'est super.

La commission recherche des sponsors, Isa propose de relayer ce besoin auprès de tous les adhérents pour multiplier par 250 (c'est le nombre d'adhérents de rions) les chances de trouver.

Hélas nous n'avons pas été jusqu'à savoir qui va s'en occuper et c'est souvent le souci, les idées germent mais il n'y a pas de jardinier pour les planter (laure est souvent la jardinière, mais elle ne veut plus porter ce magnifique chapeau ...de soleil)

Qui qu'a envie de s'y mettre un peu, beaucoup...?

5. les cartes d'adhésion et le tarif réduit

La commission évènements propose un tarif réduit de 40% aux adhérents, les avis sont très divergents sur le sujet, 40% c'est trop, un tarif réduit ce n'est pas une bonne idée, il faut faire un tarif plein qui correspond au coût réel du spectacle et là on pourra faire un tarif réduit conséquent (isa)

Pour finir on décide de faire une réduction de 3 euros aux adhérents pour des spectacles à 10 euros

il est envisagé de créer un « pass » pour Comédia (1j /2j/3j).

Pour ceux qui auraient raté une étape, vue la coupe sévère dans certaines subventions très liées aux évènements (50% de réduction au département depuis 2016), rions ne peut plus pratiquer le prix libre.

pour info, le 11 juin nous avons rendez vous avec deux conseillers départementaux pour essayer de négocier le montant des subventions.

Par Anne G.